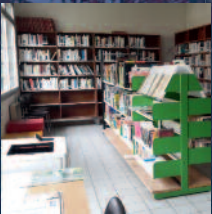


Dampmart

www.dampmart.fr



Du nouveau à la bibliothèque

8



Requalification de l'école Blanchet

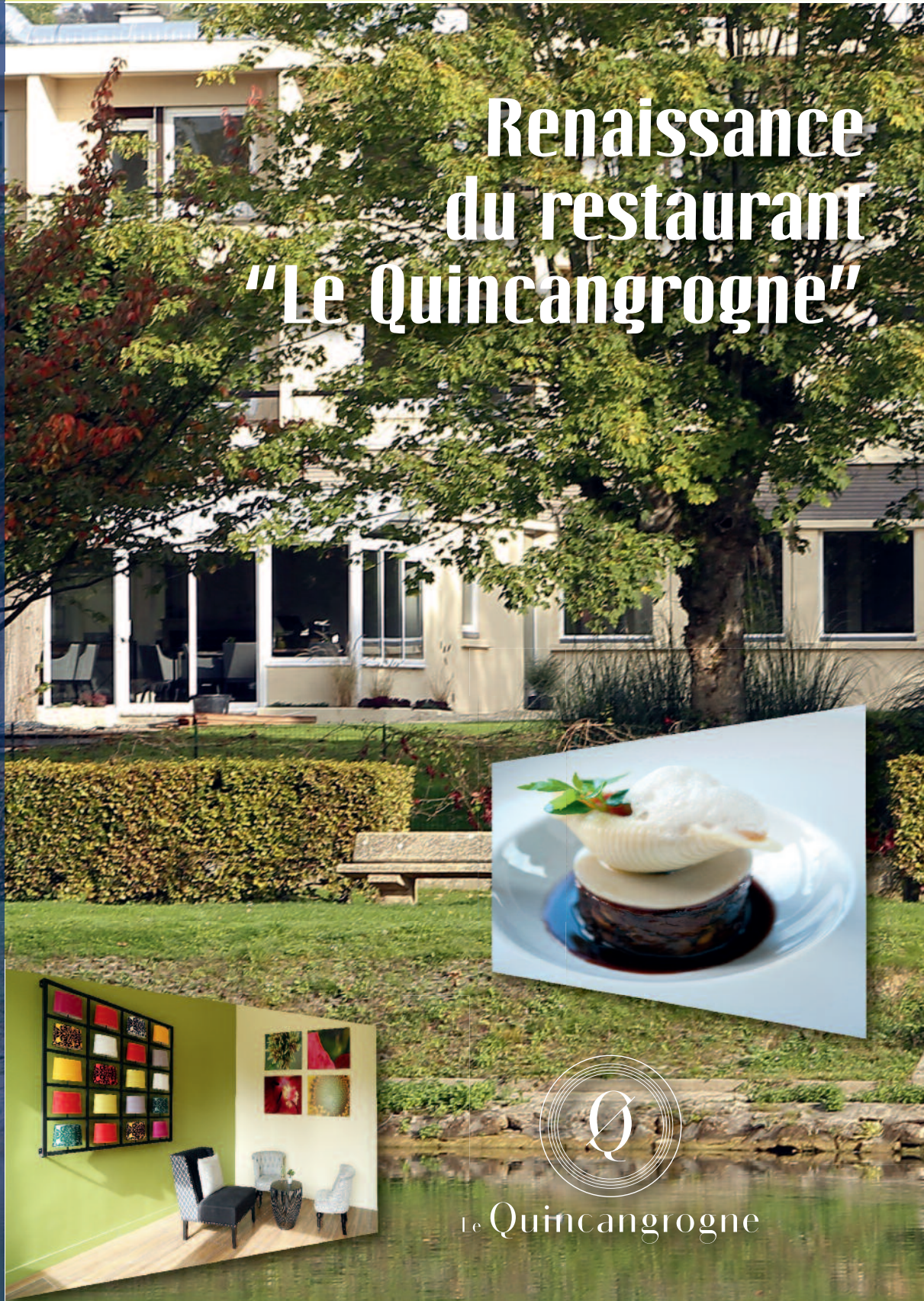
11



TAP, première représentation

12

www.marneetgondoire.fr



Renaissance du restaurant "Le Quincangrogne"



Le Quincangrogne

LIBRE SERVICE 7J/7
Légumes maraîchers 13, rue du Château (à côté de la mairie)
Fruits, Volailles etc... *Vente à la Ferme*
OUVERTURE
 Vendredi après-midi 16h00-19h00
 Samedi 9h30-12h30

SARL la ferme de la marche
 Chemin des Tortreux
 77400 Dampmart
 01 60 07 75 64



www.lafermedelamarche.com

L'établissement sera fermé le week-end avant Noël et ouvrira le week-end de Mars.

ETS GRANIER G.
 de Père en Fils, depuis 1972 à Thorigny sur Marne

SPECIALISÉS en TRAVAUX de COUVERTURE
 Tuiles, zinc, ardoises, Polytuil, gouttières, rives...

Qualifiés RGE ISOLATION toiture et combles
CHARPENTE - BARDAGE- VELUX
ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse

RGE
QUALIBAT
 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

13, Allée des Rousselets
 77400 THORIGNY sur MARNE
 ☎ 01 64 30 14 34 - www.granier-g.com

UNA'DOM
 aide et soins infirmiers aux domiciles

ZAE de l'Esplanade
 16 Rue Paul Henri Spaak
 77400 St Thibault des Vignes

25 Ans d'expériences - 200 professionnels

- aide et accompagnement à domicile
- soins infirmiers
- entretien du logement
- transport et bricolage - jardinage

UNA'DOM
 Une association pour répondre à vos besoins

Tél : 01.60.07.73.91 • contact@unadom.fr
Fax : 01.60.07.10.46 • www.unadom.fr

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE DU GALILÉE

- Radiographie
- Mammographie numérisée avec micro doses,
- Échographie doppler générale et obstétricale,
- Microbiopsie,
- Macrobiopsie
- Ostéodensitométrie

Standard : 01 60 21 75 75
IRM : 01 60 21 75 64

19-21, route de Provins - 77144 Montévrain

Calendrier des manifestations



Cérémonie du 11 novembre
"Centenaire 2015"



Repas des anciens
19 décembre



Vœux du Maire
18 décembre à 19h00

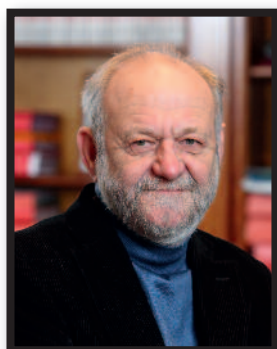


Galette des rois
23 Janvier



Editorial du Maire

Chères Dampmartoises,
chers Dampmartois



Michel Chartier

Je ne peux commencer cet édito sans évoquer la mémoire de Michel Chartier, Président de Marne et Gondoire depuis sa création jusqu'au 30 septembre dernier, date de son décès. Michel est décédé à 68 ans. Il laisse derrière lui une histoire riche et le souvenir d'un visionnaire dans la politique locale. Ingénieur général des Ponts et Chaussées à la retraite, Maire-honoraire de Collégien,

il était également président de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire. Michel a cherché à gouverner l'intercommunalité en évitant autant que faire se peut les clivages partisans. Il a privilégié le respect du consensus et la solidarité entre les communes. Il aura jusqu'au bout mené un projet de territoire cohérent, solidaire et pensé pour l'avenir de notre bassin de vie et de ses habitants. Passée de 9 à 18 communes en 14 ans et élargissant ses compétences, Marne et Gondoire a grandi au fil des années sous la conduite de cet homme passionné par sa fonction qui a toujours eu l'intérêt général comme principe d'action. Michel n'a jamais ménagé sa peine pour Marne et Gondoire, y consacrant toute son énergie jusqu'au dernier moment en dépit de la maladie qui l'affaiblissait. Malgré les élections de Bussy saint Georges, et la représentation des petites communes revue à la baisse, je reste convaincu qu'il aurait été réélu comme président, si sa santé ne l'avait pas trahi. Le conseil municipal se joint à moi pour présenter ses sincères condoléances à sa famille, au conseil municipal de Collégien.

Jean-Paul Michel, maire de Lagny sur Marne lui a succédé le 12 octobre dernier. Une page se tourne, mais le projet et l'envie de porter Marne et Gondoire restent présents. Les petites communes se sont fédérées pour créer une force politique dans le but de se faire respecter malgré une représentation affaiblie (Vous retrouverez dans ce numéro de l'Echo la nouvelle représentation des communes). Ensemble, nous avons écrit un programme que nous avons soumis à Jean-Paul Michel, à nos yeux seul candidat capable d'obtenir un consensus avec un respect mutuel entre les communes, quelle que soit leur représentativité. Ce dernier s'est engagé par écrit à le respecter. Nous avons

donc souscrit un partenariat et non une allégeance à un candidat à la présidence de notre territoire.

Le 19 octobre se réunissait le CRCI (Commission Régionale de Coopération Intercommunale) pour valider une nouvelle fois le schéma des grandes intercommunalités. Bon nombre de communes n'adhérant pas à ce projet ont fait part de leurs remarques et même proposé des alternatives. Pour mémoire, Marne et Gondoire et Val d'Europe avaient obtenu de haute lutte, une dérogation pour leur territoire avec le soutien de Jean-Jacques Barbaux, représentant des maires de Seine et Marne et Vincent Eblé, alors président du département. Pour une fois, les étiquettes politiques s'étaient inclinées devant la raison. Pour une raison inconnue à ce jour, Jean-Jacques Barbaux devenu président du département a fait volte-face et a présenté le 13 octobre 2015 en CDCI (Comité Départemental de Coopération Intercommunale) un amendement regroupant cinq intercommunalités : Val Maubuée, Brie Francilienne, Marne et Chantereine, Marne et Gondoire et Val d'Europe, reprenant à son compte l'idée d'une énorme intercommunalité permettant un contre poids sur le projet du Grand Paris. C'était de fait, oublier l'engagement des élus du Val d'Europe et de Marne et Gondoire sur leur forte opposition à ce projet qui n'avait pour but qu'un grand marchandage politique au détriment de vos élus locaux et des habitants du territoire. Heureusement, cet amendement a été rejeté lors de la CRCI du 19 octobre 2015. Ainsi Marne et Gondoire et le Val d'Europe réaffirment leur dérogation obtenue en février 2015, mais ne doutons pas que ce projet réapparaisse courant 2016. Nous ne manquerons pas de vous informer.

Dans ce numéro, nous évoquerons la venue sur notre commune, à notre demande, de Monsieur Jean-Luc Marx, Préfet de Seine et Marne, de Monsieur Gérard Branly, Sous-préfet de Torcy et de Jean-Jacques Barbaux, président du Conseil départemental. Nous vous présenterons les travaux réalisés, la rentrée scolaire maternelle à l'école Emile Blanchet et divers sujets sur les activités passées ou à venir dans notre commune. Le conseil dans son ensemble se réjouit évidemment du succès rencontré par le distributeur de produits frais mis en place par la Ferme de la Marche et de l'ouverture du restaurant Le Quincangrogne prouvant que la redynamisation de Dampmart au niveau commercial est possible.

Chères toutes et tous, je vous souhaite une bonne lecture.
Très cordialement.

Laurent DELPECH
Maire de Dampmart

SOMMAIRE



13



15



17

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
Dépôt légal : n°97 ARC 013
Directeur de la Publication :
Laurent DELPECH

Rédaction :
Commission Communication
& Information de la Mairie Dampmart
Photos : Mairie de Dampmart,
Fotolia



Conception - réalisation & impression :
AZAPRIM : 01 60 07 79 45
tirage : 1 600 ex



La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

Edito

Editorial

3

Vie communale

- Des visiteurs de marque à Dampmart
- Dossier :
Soutien de la commune aux commerces
- Du nouveau à la bibliothèque
- Journée du patrimoine

5

6

8

9

Politique sociale-sénior

- Voyage 2015

9

Marne et Gondoire

- Actualité
- La M.E.D... alors !

10

10

Urbanisme & Travaux

- Requalification de l'école Blanchet
- Accessibilité à Dampmart

11

11

Politique enfance jeunesse

- TAP, première représentation
- Rentrée 2015-2016
- Des nouvelles de l'accueil de loisirs
- Aide aux enfants en difficulté scolaire

12

12

13

14

Vie Locale

- Rétrospective de la vie locale Dampmartoise

15

Le coin des associations

- Multi club
- L'association de parents d'élèves
- La compagnie d'arc fête ses 150 ans
- Anima'Scrap
- L'hameçon de Dampmart
- Boxe Française

15

16

16

16

16

17

Informations et communications

- Tribune
- Etat civil
- Sécurité
- Point information

18

18

18

19

Des visiteurs de marque à Dampmart

Les mois de juillet et août ont été mis à profit par vos élus pour rencontrer des représentants de l'Etat et du département. Il est en effet primordial pour une commune d'entretenir des relations avec les décideurs capables d'influer sur le devenir de notre territoire.



Jean-Luc Marx,
Préfet de Seine et Marne



Gérard Branly,
Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy

Le 3 juillet dernier, Monsieur Gérard Branly, récemment nommé Sous-préfet de Torcy est venu sur la commune afin de comprendre et de connaître notre territoire en vue de la préparation de la visite de Monsieur Jean-Luc Marx, Préfet de Seine et Marne, nommé cette année.

Le 27 juillet, nous avons présenté à Monsieur le Préfet notre commune, ses particularités, son patrimoine agricole et écologique, ses atouts dont les bords de marne et sa tranquillité mais aussi ses contingences, notamment en matière financière et géographique. Nous avons démontré notre bonne volonté pour sortir notre commune du retard en matière de logements sociaux. Pour rappel, nous faisons partie des huit communes carencées et pénalisées sur la Seine et Marne. L'objectif était d'expliquer nos difficultés à mener à bien la réalisation de loge-

ments sociaux au rythme qui nous est demandé par l'Etat. Nous avons présenté le budget de la commune, démontrant une optimisation des dépenses en rapport au nombre d'habitants et aux services proposés. Monsieur le Préfet a reconnu la faiblesse de nos marges de manœuvre en matière financière et acté l'effort important de la commune dans les démarches en cours pour répondre au mieux aux demandes de l'État et de la loi. Nous comptons sur sa bienveillance pour rapporter en plus hauts lieux nos efforts et éviter à notre commune d'autres sanctions.

Nous avons aussi évoqué l'intercommunalité et ses bienfaits pour réaffirmer notre attachement à ce territoire qui permet aujourd'hui à Dampmart de



Jean-Jacques Barbaux,
Président du Conseil départemental

répondre à de nombreux sujets. Le 21 août, Monsieur Jean-Jacques Barbaux, président du Conseil départemental est venu à Dampmart afin d'é-

voquer les relations avec le département et les axes de collaboration. Entre autres sujets : voieries, transports scolaires, ... nous avons souligné notre inquiétude quant à la capacité du collège du Moulin à Vent à Thorigny sur Marne à recevoir les futurs élèves issus de l'urbanisation actuelle. Une réflexion sur le sujet nous semble devoir être rapidement menée.

Monsieur le président du Conseil départemental a évoqué pour la première fois son idée d'une grande intercommunalité à laquelle nous avons pu lui signifier notre opposition et étayer les raisons pour lesquelles nous défendons le territoire de Marne et Gondoire. Son amendement, finalement déposé a été rejeté par la CRCI du 19 octobre. Malgré notre désaccord sur ce point, les portes ne se ferment pas avec le département, bien au contraire. Nous attendons que ce dernier nous soutienne pour permettre à notre intercommunalité de se développer et répondre ainsi aux défis de la Seine et Marne face au Grand Paris.

Aujourd'hui, notre commune est connue des services de l'État et du département. Les relations ainsi établies permettent de faciliter la compréhension de notre territoire et la communication avec les institutions pour une plus grande efficacité au service des dampmartois.

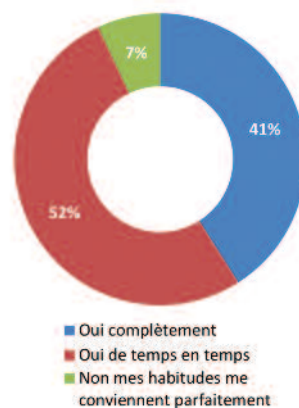
Soutien de la commune aux commerces

Nombreux sont les dampmartois qui s'émeuvent de la perte de commerces dans le centre de Dampmart. La redynamisation n'est pas impossible mais difficile compte tenu des pratiques des habitants. Les moyens de la commune, qu'ils soient financiers ou législatifs ne permettent pas de soutenir une activité non viable économiquement.

Les élus, sous l'ancienne mandature, dans le cadre de l'étude du PLU, avaient déjà diligenté une étude auprès de la chambre de Commerce et d'Industrie afin d'analyser, via une enquête auprès des habitants, les besoins et les habitudes des dampmartois en matière de commerce, notamment pour les activités alimentaires répondant aux besoins quotidiens.

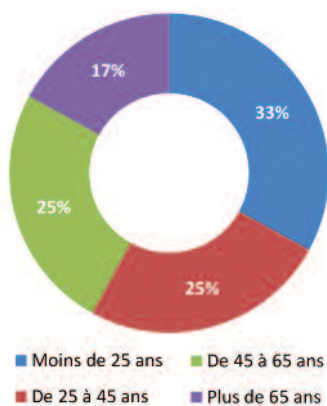
L'enquête a eu lieu en octobre 2013 auprès de la population par le biais du boitage d'un questionnaire. Les réponses ont été au nombre de 213 sur un total de 1600 foyers, soit 13 % de réponses.

Seriez-vous prêt à effectuer vos achats sur Dampmart ?



La nature de la demande s'est portée essentiellement, outre les produits pharmaceutiques, sur les commerces de bouche traditionnels.

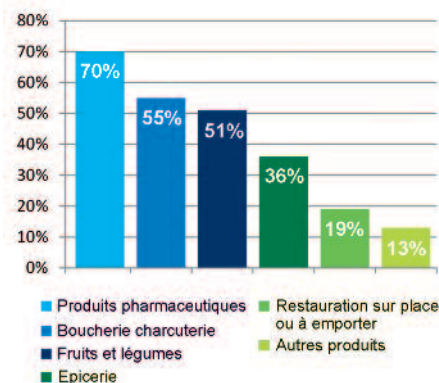
Profils des répondants



L'enquête a mis en évidence les habitudes des dampmartois dont les achats se font souvent sur le lieu de travail ou sur le chemin du retour. Les consommateurs souhaitent optimiser leur temps et procèdent donc souvent à des achats groupés. À l'exception de la particularité de la boulangerie à laquelle toutes les générations restent attachées, les dampmartois fréquentent beaucoup les hyper et les supermarchés.

Dans le cas d'une offre à Dampmart, une majorité des habitants se dit prête à y consommer plutôt de manière ponctuelle comme en témoigne la réponse à la question « seriez-vous prêt à effectuer vos achats sur Dampmart ? ».

Commerces souhaités par les Dampmartois



L'enquête a mis en évidence le regret de nombreux dampmartois suite à la fermeture de la pharmacie mais la commune ne peut pas créer un contexte économique viable pour ce secteur très règlementé. Des contacts ont été pris avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) mais jusqu'à aujourd'hui, aucun repreneur ne s'est manifesté. Ce secteur demande en effet la présence constante d'un pharmacien diplômé, une gestion des stocks rigoureuse. La demande, bien que réelle est insuffisante, d'autant plus qu'il existe d'autres pharmacies dans un rayon relativement proche, à proximité d'autres commerces, les rendant plus attractives. Tous les contacts pris jusqu'à aujourd'hui par la commune n'ont débouché sur aucune proposition d'implantation.

L'étude menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie avait décelé une demande de produits frais ; fruits et légumes, de qualité, à un prix raisonnable, créneau sur lequel la Ferme de la Marche s'est positionnée avec succès. Les horaires souhaités par les dampmartois étaient essentiellement compris entre 18 et 20 h.

Dampmart n'est pas la seule commune à souffrir de l'absence de commerces et le législateur a mis en place des outils afin d'aider les communes à garder leurs commerces. Ainsi, depuis 2005, le droit de préemption commercial permet à une commune de se porter acquéreur prioritaire de biens commerciaux en voie d'aliénation s'ils sont situés dans un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité préalablement défini. Le but est de conserver leur affectation commerciale et par là même de pérenniser la présence de ces commerces dans les centres villes ou les quartiers ou encore d'en diversifier l'offre.

Toute cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux intervenant dans le périmètre de sauvegarde du commerce de proximité, délimité par délibération du conseil municipal, peut faire l'objet d'un droit de préemption de la commune, c'est-à-dire du droit de l'acheter en priorité pour le rétrocéder à un commerçant ou un artisan.

Les biens susceptibles d'être préemptés dans le cadre de la procédure de droit de préemption commercial sont les suivants :

- fonds artisanaux,
- fonds de commerce,
- baux commerciaux.

La procédure de droit de préemption commercial suppose au préalable la délimitation de périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, dont l'étendue, le contour ou la superficie sont laissés à la libre appréciation du conseil municipal. Il peut s'agir uniquement par exemple du centre-ville, de certains quartiers ou de certaines rues.

En complément du droit de préemption cité supra, la commune par l'adoption de son PLU, s'est donnée des moyens complémentaires de préservation et d'incitation au développement de commerces à Dampmart. Ces moyens concernent notamment :

- L'interdiction du changement de destination des locaux commerciaux.
- La création d'un secteur UAc visant à favoriser le développement du commerce de proximité.
- Dans ce secteur les opérations d'aménagement d'ensemble et les constructions à destination d'habitation comportant 3 logements ou plus sont autorisés à condition qu'elles comportent au minimum un local commercial, de bureau ou de service accessible au public. Les commerces, bureaux ou services créés auront une surface représentant au moins 25 % de la surface de plancher totale créée.
- Création d'une place de stationnement par tranche de 40 m² affectés à l'activité commerciale et/ou artisanale.

Les prérogatives données aux mairies en matière de préemption de fonds de commerce supposent des finances suffisantes pour pouvoir porter cet investissement le temps de

trouver un repreneur. Or la reprise du fonds est toujours incertaine. Elle peut durer des mois, voire même échouer. Dampmart n'a pas les moyens financiers suffisants pour pouvoir prendre ce risque.

En revanche, en 2014, suite à la mise en vente du café, une étude a été menée sur la viabilité de l'activité du café qui s'est avérée positive. Le rapport entre l'investissement et le loyer permettait à la commune de financer l'acquisition des murs. Cette dernière a donc usé de son droit de préemption urbain afin de pérenniser l'activité du café et maintenir une vie dans le centre.

Le maintien des commerces existants aujourd'hui est souhaitable mais Dampmart n'a pas les moyens de soutenir artificiellement une activité commerciale. Les élus doivent orienter leur énergie sur le développement des transports, permettant aux personnes sans véhicule d'accéder à l'offre de commerces.

Renaissance du Quincangrogne



C'est avec beaucoup d'émotion et une joie immense que Laurent Delpech avait annoncé aux dampmartois lors de la cérémonie des vœux 2015 que le fameux restaurant des années 70, le Quicangrogne, rouvrirait ses portes. Certains, la larme à l'œil, se revoyaient en culottes courtes sur les bords de la Marne, les papilles aiguës par la cuisine du chef d'alors.

De papilles il s'agit bien puisqu'un « toqué » fait le pari de relancer cette belle enseigne avec une cuisine moderne et raffinée. Franck Charpentier, chef reconnu de ses pairs, après avoir fréquenté quelques belles cuisines étoilées de la région parisienne vient d'installer ses fourneaux sur nos bords de Marne, associé à un hôtelier : Pierre Antoine Lachaux.

La ville de Dampmart est heureuse de voir renaître ce bâtiment qui se dégradait depuis le déménagement de la maison de retraite. Revitalisation, créations d'emplois, offre hôtelière et cuisine gastronomique. Que demander de mieux ? Souhaitons longue vie au Quincangrogne.

 **Le Quincangrogne**

ouvert du Mardi au samedi
Tél. : 01 64 44 44 80
<http://www.hotel-restaurant-lequincangrogne.fr>

Les actions de la commune pour le maintien du commerce

- Etude des besoins via la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Soutien et accompagnement lors de la réalisation du projet de restaurant en bord de Marne.
- Acquisition des murs du bar tabac afin de pérenniser l'activité.
- Prise de contact avec l'ARS et de nombreux pharmaciens dans un objectif de réouverture de la pharmacie.
- Suite à la fermeture du dépôt de pain ; intermédiation auprès du propriétaire du local commercial rue du château et de l'ancien preneur afin de faciliter l'installation d'un commerce de distribution de fruits et légumes.

*Catherine Alibert Brignone
maire-adjoint aux finances
Jacques Pottier
maire-adjoint à l'urbanisme*

**Dossier
Commerces**

Vive l'innovation ! Distributeur de fruits et légumes frais



A l'heure où les agriculteurs se plaignent de leurs marges, en grande partie captées par la grande distribution, saluons l'initiative de la Ferme de la Marche qui a décidé de proposer un système de distribution directe de produits frais : fruits, légumes, œufs... innovant.

Dans le local de l'ancienne boulangerie à côté de la mairie, les habitants de Dampmart peuvent désormais acheter des produits **frais et de proximité** sur une plage horaire idéale : de 8 h à 21 h moyennant un mode de paiement pratique : espèces ou carte bancaire.

Un système d'alerte téléphonique à l'ouverture des casiers permet de prévenir l'exploitant des casiers vidés et de les recharger ainsi selon les besoins. Intelligent !

Simple d'utilisation, ce système contente aussi bien les personnes âgées ou ne disposant pas de véhicules que les actifs qui peuvent s'arrêter le soir en rentrant du travail. Les dampmartois ont répondu présents. Les élus de Dampmart se réjouissent de cette réussite et encouragent les dampmartois qui souhaitent que leur ville renoue avec les commerces à les fréquenter...

Du nouveau à la bibliothèque !

Pour la rentrée, la bibliothèque de Dampmart a renouvelé son offre de prêts.



Vous pouvez emprunter une plus grande variété, de romans, livres pratiques, bandes dessinées, mangas mais aussi CD et DVD, pour tous les âges. Dans les mois qui suivent, ce fonds continuera à être enrichi et actualisé.

La bibliothèque est également désormais informatisée. Pendant les horaires d'ouverture, elle met à votre disposition **un poste informatique public**,

permettant d'accéder au catalogue de la bibliothèque comme à Internet. Son catalogue est aussi accessible depuis chez vous, en vous rendant sur le site des bibliothèques en Marne et Gondoire :

<http://bibliotheques.marneetgondoire.fr>. A partir du site, vous pourrez en outre, consulter votre compte-lecteur, prolonger la durée de prêt des documents empruntés, ou réserver un ouvrage.

Enfin, après votre inscription à la bibliothèque de Dampmart, vous aurez aussi **accès, à Médialib, la médiathèque numérique du département** (vidéos à la demande, musique et livres numériques) :

<http://mediatheque.seine-et-marne.fr/medialib77>.

L'accès à la bibliothèque de Dampmart et des nouveaux services sont gratuits. Ils ont été rendus possibles, grâce aux actions conjointes de la commune, des bénévoles de la bibliothèque, de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et de la médiathèque départementale de Seine et Marne.

Alors, n'hésitez pas, venez découvrir ou redécouvrir votre bibliothèque.

Bibliothèque de Dampmart
Rue de la République
Horaires d'ouverture :
Tous les samedis de 10h à 12h
Le 2^{ème} mercredi du mois
de 14h30 à 16h30

Journée du Patrimoine

2^{ème} édition



Devant le succès rencontré l'an passé pour la première édition de la journée du patrimoine à Dampmart, les élus ont souhaité renouveler l'expérience et présenter aux dampmartois intéressés les deux écoles ; « Les Vallières » et surtout l'ancienne école élémentaire rue Emile Blanchet, réhabilitée en école maternelle et mise en service à la rentrée de septembre 2015.

Environ cent cinquante personnes sont venues témoigner leur intérêt et poser de nombreuses questions aux élus présents. Laurent Delpech, maire, Pierre Choffardet, maire adjoint aux travaux, Aude Zafour, maire adjoint à la politique enfance et jeunesse, ainsi qu'une dizaine de conseillers municipaux ont guidé les visiteurs avec plaisir.

Nous remercions l'ensemble des Dampmartois présents pour leur intérêt.

La commission communication

Un peu d'air marin pour nos anciens !

Départ, 6 heures en ce 27 mai 2015.... Aïe !



L'horaire un peu difficile pour certains de nos Anciens a été vite oublié lors de la sortie à Boulogne-sur-mer organisée par la Commune pour les plus de 65 ans !

Bien entendu, il a fallu 2 autocars, nous étions nombreux, et les visites se sont donc effectuées en 2 groupes. Petit train et visite du vieux Boulogne le matin, bateau en mer l'après-midi et vice versa pour l'autre groupe. Entre temps, nous sommes allés au port acheter du beau poisson bien frais, munis chacun de notre glacière après avoir écouté les chaudes recommandations de Jean-Michel Dupont Legendre, maire adjoint à la

vie locale. Le midi, toujours en deux groupes, nous avons déjeuné dans deux auberges différentes mais avec le même menu. Ces repas ont été fort appréciés de tous.

Ce fut une belle journée avec, par chance, un magnifique soleil mais aussi parce que chacun a été très heureux de voir la mer et de pouvoir se promener un peu dans le vieux Boulogne-sur-mer qui est une bien jolie ville. Tous les Anciens ont été heureux de pouvoir se retrouver et profiter ensemble de cette belle journée.

*Myriam Chmeleff
pour la commission Politique sociale et seniors*

Actualité

Election du nouveau Président



Suite à l'annulation des élections municipales de Bussy-Saint-Georges et à la nouvelle représentation des élus au sein de Marne et Gondoire, les élus de la Communauté d'Agglomération ont élu au premier tour avec 31 voix sur 51, Jean-Paul Michel, maire de Lagny sur Marne,

président. Chantal Brunel, maire de Bussy-Saint-Georges a obtenu 14 voix, Thibaud Guillemet, maire de Thorigny, 4 voix et Jacques Edouard Grée Conseiller municipal d'opposition de Lagny sur Marne, 2 voix.

Représentativité des communes au sein de Marne et Gondoire

Communes	Population municipale 2015	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués suppléants
Bussy-Saint-Georges	25615	14	0
Bussy-Saint-Martin	717	1	1
Carnetin	475	1	1
Chalifert	1253	1	1
Chanteloup-en-Brie	2533	1	1
Collègien	3150	1	1
Conches-sur-Gondoire	1729	1	1
Dampmart	3179	1	1
Gouvernes	1108	1	1
Guermantes	1191	1	1
Jablins	660	1	1
Jossigny	642	1	1
Lagny-sur-Marne	20328	11	0
Lesches	693	1	1
Montévrain	9225	5	0
Pomponne	3579	1	1
Saint-Thibault-des-Vignes	6256	3	0
Thorigny-sur-Marne	9107	5	0
TOTAL	91440	51	13

Rejet de l'amendement Barbaux

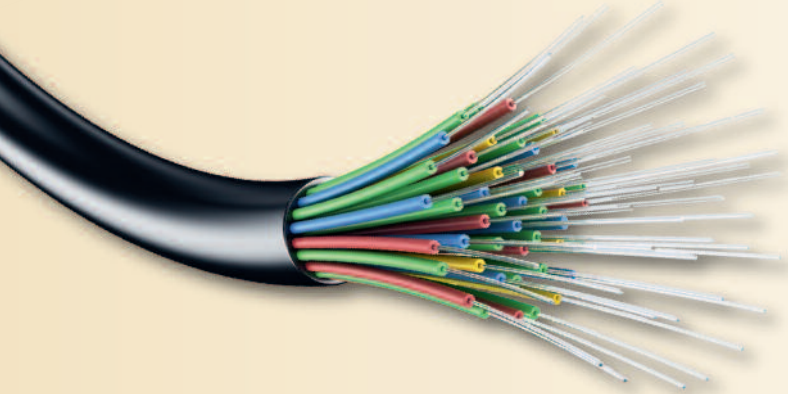
Un amendement a été présenté par le président du département, Jean-Jacques Barbaux, pour la disparition de notre intercommunalité de Marne et Gondoire au profit d'un immense ensemble dans lequel devaient être regroupées les agglomérations de Val Maubuée, Marne et Chantereine, Brie francilienne, Val d'Europe, Marne et Gondoire, soit un territoire de près de 350 000 habitants.

Les 51 élus de Marne et Gondoire, sous l'égide de son nouveau président, ont voté le 12 octobre dernier, à l'unanimité, une motion remise à Jean-Jacques Barbaux lors de la CDCI, (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) rejetant la fusion. Ils ont par ailleurs exprimé leur désaccord par voie de presse.

Le 19 octobre, la CRCI (Commission Régionale de Coopération Intercommunale) a rejeté l'amendement.

Les élus de Marne et Gondoire sont heureux de cette décision et espèrent vivement que la situation de la Communauté d'Agglomération se stabilise définitivement.

La M.E.D... alors !!



Dampmart est une zone sinistrée en termes de débit Internet. Les choses vont changer, Marne & Gondoire a pris la compétence numérique et nous serons les premiers à bénéficier de la Montée En Débit (M.E.D).

Les nouvelles armoires de communication ont été installées et équipées fin octobre 2015 et il s'ensuivra une phase administrative assez longue pouvant durer huit mois.

À ce moment, les débits Internet devraient significativement augmenter, pour osciller entre 5 et 8 mégas, soit près de 10 fois mieux pour les plus sinistrés actuellement. Nous vivons nos derniers mois de désert numérique...

Accessibilité à Dampmart

L'obligation d'accessibilité de notre ville (bâtiments, voiries, transport) dont l'échéance avait été fixée à 2015 par la loi Handicap du 11 février 2005 ne sera pas respectée.



Le législateur a anticipé les difficultés de mise en œuvre en accordant un délai supplémentaire moyennant la définition d'un échéancier de travaux. Ce document est actuellement en cours d'élaboration, sur la base d'un diagnostic réalisé par un prestataire spécialisé.

L'accessibilité concerne les personnes à mobilité réduite, mais aussi toute autre forme de handicap (visuel, auditif...).

Si Dampmart n'est pas accessible à 100 %, des réalisations ont néanmoins été faites. Nos écoles, maintenant rénovées, sont désormais parfaitement accessibles, de même que la cantine, et l'accueil périscolaire. Les bâtiments de la ville sont globalement accessibles aux personnes à mobilité réduite, même s'il reste quelques aménagements à faire : pente de la rampe d'accès à la mairie trop forte par exemple, petits aménagements nécessaires au niveau du centre de loisirs.

Les enjeux principaux sont désormais les accès à la poste et à la salle du conseil municipal. Concernant cette dernière, si une personne à mobilité réduite souhaite assister au conseil municipal, elle peut le faire savoir en mairie (par téléphone ou mail), et le conseil se tiendra alors au rez-de-chaussée. C'est une solution provisoire, en attendant une réflexion

plus large sur l'organisation de la mairie. Pour la poste, tant que sa pérennité n'est pas assurée, il paraît déraisonnable d'engager des travaux coûteux (20 à 30 000 € pour un élévateur).

Si nos bâtiments sont globalement accessibles aux personnes à mobilité réduite, ce n'est pas le cas pour les personnes ayant des déficiences visuelles ou auditives. Des petits travaux vont être réalisés dans les deux années à venir pour remédier à ces problèmes. Les routes, les trottoirs, et les accès aux transports en commun restent les points les plus importants à régler. Si nous avons fait certains travaux : abaissements et élargissement de trottoirs, signalétique au sol, déplacements de poteaux France Télécom, il reste encore beaucoup à faire. L'aménagement des accès aux transports en commun est dorénavant une priorité.

Si des personnes en situation de handicap se trouvent confrontées à des difficultés d'accès, de circulation, qu'elles n'hésitent pas à les faire remonter en mairie, nous chercherons ensemble des solutions adaptées.

*Pierre Choffardet
pour la commission travaux*

Requalification de l'école Blanchet

Après la création du groupe scolaire Les Vallières, doté de 10 classes, d'un accueil périscolaire et d'une cantine, il fallait requalifier l'ancienne école élémentaire pour en faire une école maternelle adaptée à nos nouveaux besoins.

Les discussions et études sur ce projet datent déjà de trois ans. Les plans ont été validés avec la direction de l'école maternelle et l'accueil périscolaire. En moins de 8 mois de travaux, une nouvelle école est née. Désormais entièrement accessible, dotée d'un préau, d'une circulation reliant les trois bâtiments, elle est aussi mieux isolée. Une centaine de dampmartois est venue la visiter lors de la journée du patrimoine.

Le diagnostic obligatoire a révélé la présence d'amiante dans l'école. Non dangereux car présent sous le crépi de la façade Est et dans la colle des dalles du bâtiment Sud, le choix a néanmoins été fait de désamianter entièrement le bâtiment alors même que ce n'était pas une obligation. Nous aurions pu recouvrir le sol d'une résine mais nous avons préféré régler définitivement le problème. Le coût du désamiantage est tout de même de 35 000 €. Le coût global du projet est d'environ 800 000 euros dont 20 % de subventions. Le reste est entièrement financé sur les fonds propres de la ville, c'est-à-dire sans emprunter.

Nos nouvelles structures scolaires sont maintenant en place et la cantine accueille les petits de l'école maternelle comme les grands de l'école élémentaire.

La réflexion sur le devenir de l'ancienne école Gambetta et du centre de loisirs est engagée. Il s'agit de terminer la rénovation des structures périscolaires de loisirs et surtout de servir les nombreuses associations de Dampmart qui ont un grand besoin de locaux.

*Pierre Choffardet
pour la commission travaux*

TAP

Première représentation

La municipalité a mis en place pour la première fois pour l'année scolaire 2014 2015 les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) imposés par l'Etat.



Les activités proposées ayant été variées et nombreuses, il a paru judicieux de présenter aux parents ce que leurs enfants avaient appris tout le long de l'année scolaire. C'est donc vendredi 3 juillet qu'une représentation a été organisée au gymnase.

Les différents intervenants étaient présents pour coacher, motiver, guider les groupes tant dans les dialogues, les chorégraphies, que dans leur ordre de passage. Nous les remercions d'avoir tous répondu présents malgré la difficulté liée à un temps de préparation très court.

Cette première expérience fut un succès auprès des enfants, ravis de présenter à leur famille leurs exploits et des parents heureux de pouvoir constater les apprentissages des enfants.

Nous réfléchissons déjà à l'organisation de la fin d'année scolaire 2015 2016 afin d'éviter quelques longueurs... et de pouvoir satisfaire le plus grand nombre d'entre vous...



Rentrée 2015-2016

De nouveaux locaux pour l'école maternelle

Nos 115 petits loulous de maternelle ont fait leur rentrée à l'école Blanchet, répartis en 4 classes. Tout le monde a œuvré pour que cette rentrée se déroule au mieux pour les enfants. Au mois de juillet, la pression était palpable... Les services techniques ont grandement participé au déménagement en travaillant jusqu'au week-end précédant la rentrée. Le directeur, les institutrices, les parents, les élus et le personnel communal ont rempli les cartons d'un côté (c'est-à-dire à Gambetta) pour les défaire et ranger le matériel dans les classes et l'école de l'autre côté (c'est-à-dire à Blanchet). Beaucoup de travail et beaucoup d'énergie de la part de tous.

Un déménagement est toujours source de stress lorsqu'il est personnel... Alors déménager une école... Vous imaginez bien. Un grand merci à Monsieur Jacopucci, directeur de l'école maternelle, pour les nombreuses heures passées au sein de l'école au mois d'août !

Malgré un déménagement réussi, le conseil municipal regrette que l'éducation nationale



accepte des classes de 29 élèves de 3 à 6 ans.

Les 223 élèves d'élémentaire, soit 9 classes, sont quant à eux rentrés à l'école Les Vallières sans souci... Pour eux, le déménagement est déjà loin.

Répartition des classes

Ecole Élémentaire : 223

CP – Mme Aurélie FELIX : 24

CP/CE1 - Mme Catherine PETIOT : 17 (CP) et 6 (CE1)

CE1 – Mme Françoise DUCHÉ : 27

CE1/CE2 – Mme Céline HUMBERT : 16 (CE1) et 8 (CE2)

CE2 – Mme Audrey SEGALIN : 26

CE2/CM1 – Mme Céline MALVISI : 14 (CE2) et 10 (CM1)

CM1 – Mme Siham AMMADI : 26

CM1/CM2 – M. Xavier HUGONIN : 10 (CM1) et 13 (CM2)

CM2 – Mme Florence DECORNE : 26

Ecole Maternelle : 115

Petits/Grands – M. Franck JACOPUCCI : 14 (PS) et 15 (GS)

Petits/Moyens – Mme Anne GEFFROY : 20 (PS) et 9 (MS)

Moyens – Mme Aurélie POLIAKOFF : 29

Grands – Mme Isabel DA COSTA : 28



Des nouvelles de l'accueil de loisirs

Les enfants ont terminé l'année scolaire 2014/2015 en juillet sur la visite du Château de Guédelon, une visite extraordinaire, que nous vous conseillons de faire en famille. Petits et grands ont été ravis de découvrir cette ingénieuse idée de construire un château fort avec les moyens de construction de l'époque.

Pour l'année 2015/2016, nous envisageons aussi d'enrichissantes sorties pour le plaisir des enfants de l'accueil de loisirs : Escalade au DOCK 39, petit théâtre en bord'ô de Thorigny sur Marne, cinéma, médiathèque, balades à dos d'ânes et d'autres surprises attendent les enfants pour le reste de l'année.

Les objectifs pédagogiques :

- Encourager les attitudes du respect: Respecter les règles, les autres et le matériel.
- Accompagner les enfants vers l'autonomie : Encourager l'enfant à faire seul des actions de la vie quotidienne.
- Etre acteur de sa journée : Je choisis mon activité, j'assume mon choix et je la mène jusqu'au bout.

Projet d'activités des 3/5 ans :

Les couleurs à travers le temps, avec Clotilde, Sandra et Valérie.

Projet d'activités des 6/10 ans : Réalisation de maquette de différents sites de Dampmart, avec Nicole et Sammantha qui est de retour parmi nous ; merci à Déborah qui a su la remplacer avec succès auprès des enfants.

Durant les vacances de la Toussaint, jeux sportifs et collectifs avec Jean-Claude qui sera accompagné de deux stagiaires BAPAAT.

Dès novembre, nous commencerons la collecte pour les restaurants du cœur.

Comme chaque année, les enfants réaliseront des décorations pour le village, selon les fêtes et les couleurs des saisons.

A bientôt pour d'autres informations de l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation

RAPPEL

Durant les vacances scolaires, tous les enfants inscrits à l'accueil de loisirs seront accueillis dans l'ancienne école maternelle – 7 rue Gambetta.

Fonctionnement de la nouvelle cantine

Suite à la requalification de l'école Blanchet, nous accueillons les 3 - 6 ans sur la maternelle Blanchet. La restauration de l'ensemble des élèves s'effectue donc désormais sur l'école Les Vallières. Au premier service mangent la quasi-totalité des enfants d'élémentaire, de 11h40 à 12h15, au second service les petits loulous de maternelle ainsi que les élèves de CM2, de 12h30 à 13h10. Les enfants de l'élémentaire qui le souhaitent, peuvent manger à la même table qu'un groupe de maternelle, faisant office de tuteurs, sous condition de volontariat et de bienveillance. Cette entraide, mise en place cette année, fonctionne plutôt bien.

Pour l'instant, le trajet emprunté par les enfants passe par la rue du Château. La rue Emile Blanchet est une autre option que nous allons également tester, lorsque les enfants auront pris leurs marques. Lorsque nous aurons testé les deux possibilités, nous choisirons le meilleur trajet pour la sécurité des enfants.

Pendant les vacances scolaires, la totalité des enfants sera accueillie sur Gambetta (dans les locaux de l'ancienne maternelle). La restauration scolaire s'effectuera également rue Gambetta, dans l'ancien centre de loisirs.

*Aude Zafour
Pour la commission Enfance et
Jeunesse*



Aide aux enfants en difficulté scolaire

Les élus de Dampmart ont accepté de mettre à disposition à titre gracieux une salle de classe dans l'ancienne école GAMBETTA dans le cadre de l'aide aux enfants en difficulté scolaire et nécessitant une aide personnalisée.

Les enfants présentant des problèmes particuliers (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, trouble de l'attention...) ont en effet du mal à être pris en charge par l'éducation nationale, les élèves étant trop nombreux par classe et les enseignants peu formés aux particularités de certains enfants. Une enseignante habitant Dampmart ayant demandé une salle lui permettant de prendre en charge de petits groupes pour une aide personnalisée, le Conseil a répondu favorablement à sa demande.

Les enseignants de Dampmart donnant des cours particuliers peuvent se faire répertorier en mairie sur une liste qui sera mise à la disposition des dampmartois.



La Commission Communication

Projet d'une enseignante

En accompagnement pédagogique personnalisé

Je suis enseignante et j'ai décidé de créer l'A.P.P. (Accompagnement Pédagogique Personnalisé) pour accompagner les enfants et les jeunes en difficulté scolaire.

Trop d'élèves se trouvent en échec car ils n'ont pas trouvé le "petit coup de pouce" qui leur permettrait d'avancer. En tant que parents vous vous trouvez parfois impuissants devant les difficultés de vos enfants.

Vous manquez de temps, pour les aider, l'école a changé vous ne vous y retrouvez plus...

Quand le travail scolaire devient une tension trop importante dans votre famille, qu'il altère la relation que vous avez avec votre enfant, il est temps de faire appel à un professionnel.

Loin des cours particuliers "à la chaîne" dispensés par de grosses structures, l'A.P.P. offre un accompagnement personnalisé pour votre enfant et pour que vous puissiez retrouver une certaine sérénité. Nous définissons ensemble, en fonction de vos attentes et d'un diagnostic personnel, quel sera l'accompagnement le mieux adapté pour permettre à votre enfant de progresser.

Mon expérience professionnelle

- Plus de 15 ans d'enseignement en école primaire
- 3 ans d'enseignement en collège
- 3 ans de Direction d'école
- 2 ans d'accompagnement individuel de jeunes en phobie scolaire
- Accompagnement d'enfants HP (Haut Potentiel)

Ma formation

- Stage à l'école Decroly de Bruxelles
- Travail en école base Montessori
- 6 ans en école internationale bilingue
- Pédagogie active et différenciée
- Formation aux troubles des apprentissages DYS (Dyslexie, dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie...), TDA/H (Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans hyperactivité).



Pour me contacter :
Chrystèle Beaumont 06 25 57 02 85
Site : www.app-education.org

Chrystèle Beaumont

Rétrospective de la vie locale Dampmaroise

Fête au village

Dès 5h30, le service technique, quelques élus et bénévoles installent les protections dans le gymnase, l'estrade, la sono et les barnums pour la restauration. Vers 7h00 avec les directives de deux techniciens de « Euro Concept », nous disposons sur le terrain de football leurs structures gonflables, et le manège pour les plus petits.

A partir de 10h00, plusieurs associations organisent des démonstrations de leurs activités :

- Viet Vo Dao enfants et adultes
- Tai-Chi Song Long
- Ju Jutsu
- Zumba

Dans la salle parquetée du gymnase se trouve l'exposition de peinture et d'art floral par l'association Dam'Arts. Dans la grande salle les minis Olympiades pour petits et grands sont organisées par le Multi-Club.

Merci à tous ces intervenants pour leur participation à la réussite de cette journée de fête. Merci également à notre traiteur "Mélodie des saveurs" d'avoir assuré une excellente restauration aussi copieuse que diversifiée.

A l'année prochaine.

Vide grenier



120 emplacements étaient disponibles pour les exposants de Dampmart et des environs dès 6 h du matin. Participation de 27 exposants qui ont utilisés 49 emplacements.

Ce genre de manifestations n'obtient plus les faveurs des chineurs car les mois de mai et juin sont très prisés par toutes les communes aux alentours, ce qui diminue la fréquentation sur chaque vide grenier.



Forum des associations

Lors du forum du 5 septembre 2015, 15 associations de Dampmart ont installé leurs stands afin de recevoir anciens et nouveaux adhérents intéressés par les diverses activités proposées et s'acquitter des cotisations à prix raisonnables.

Comme tous les ans, nous avons accueilli avec plaisir, quelques intervenants extérieurs, qui se sont fait connaître au nombreux public comme en particulier la base nautique de Jablines. Le forum s'est clôturé à 17h30 par un pot de l'amitié offert par la municipalité.

*Jean-Michel Dupont-Legendre
pour la commission vie locale*

MULTI CLUB

Mini Olympiades



En ce dimanche 14 juin, le Multi Club a convié les enfants pratiquant l'activité « Multi sports » à participer aux Olympiades.

Nos quatre professeurs de sport : Loïc, Manu, Jérôme et Sabrina les ont accueillis tout l'après-midi dans l'enceinte du gymnase et sur le terrain de foot. Une superbe journée, des moments de partages grands-parents, parents, enfants, et même frères et sœurs.

Un grand merci à vous tous !!

Gala de danse



Cette année, le Gala de danse du Multi Club nous a conduits dans « La vallée de Silmar et Umbria, voleuses d'étoiles » en ce samedi 27 juin 2015. Les professeurs Ana Bela et Seilla nous ont enchantés de par l'histoire, les costumes, l'enchaînement des chorégraphies.....

Un merveilleux moment qui fut possible aussi, grâce aux différentes actions de tous les bénévoles, toujours au rendez-vous.

Nous remercions les professeurs, bien particulièrement Ana Bela et souhaitons la bienvenue à Paola.

Le Bureau du Multi Club

COMPAGNIE D'ARC

La Compagnie a fêté ses 150 ans



Les archers de Dampmart sont heureux d'avoir pu réunir, le 27 juin dernier, des compagnies de la région Ile de France, des membres des familles des archers fondateurs, des anciens archers de la compagnie, des membres de l'équipe municipale.

Nous avons ensemble célébré cet événement dans la joie et l'amitié.

La Compagnie d'Arc de Dampmart a organisé les championnats départementaux et régionaux de tir Beursault. Elle a reçu, dans son jeu, des archers pour leur participation au tir du Bouquet et accueilli des concurrents au championnat de France.

Nos jeunes archers réfléchissent d'ores et déjà à l'organisation de la célébration de l'anniversaire des 200 ans.

Anima'Scrap

Home déco pour La rentrée

Le rendez-vous était pris le samedi 05 septembre 2015 lors du forum des associations pour exposer la totalité du programme de l'année précédente et confirmer les nouvelles inscriptions. Un bon moment de rencontres et d'échanges.

La rentrée d'Anima'scrap77 a eu lieu le 19 septembre avec la confection d'un home déco 3D rempli de soleil en compagnie des 18 adhérents(tes).

Bonne rentrée à tous...



L'HAMEÇON DE DAMPMART

Concours de pêche



L'hameçon de Dampmart et ses environs a organisé sur les bords de Marne, chemin de halage le concours de pêche réservé aux enfants, qui cette année a battu le record de participants avec 27 pêcheurs en herbe.

Ces 27 petits sont tous repartis contents de leur après-midi, chacun avec un lot : coupe, médaille et le matériel de pêche offert par l'association Hameçon de Dampmart. Un goûter a clôturé cette belle partie de pêche.

Le concours adultes a eu lieu le dimanche 6 septembre. Un hommage a été rendu à Monsieur Michel Galisson. Un challenge portant son nom a été mis en jeu pour la première année, il sera attribué définitivement au pêcheur qui le remportera trois fois.

Association des parents d'élèves



Kermesse à l'école maternelle

Comme chaque année nous sommes au rendez-vous pour cette nouvelle édition de la Kermesse de l'école maternelle.

Samedi 13 juin 2015 8h00 : il fait frais mais beau, ce qui présage d'une belle et bonne matinée et comme chaque année les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves sont à pied d'œuvre afin d'installer les stands de jeux et le buffet où gâteaux et bonbons attendent les enfants et un bon café frais pour les parents.

A 9h00 les enfants sont prêts avec leur maîtres et maîtresses pour leur spectacle musical et dansant sur le thème du Monde en couleurs.

Cette année une nouveauté : plus de magicien, mais une jolie down toute maquillée venue faire des sculptures sur

ballons personnalisés pour chaque enfant : quel succès mais la file d'attente est longue !!!

Pendant ce temps la machine à barbe à papa tourne à pleine vitesse et les enfants participent aux jeux afin de compléter leurs cartons pour obtenir le cadeau offert par l'Association.

Quelle joie et quel plaisir de participer à un tel événement : parents et enfants quittent la cour de récréation avec un grand sourire, notre but est atteint !

Encore une fois et comme chaque année, nous tenons à remercier tous les parents qui ont confectionné des gâteaux et tous ceux qui ont déposé leur participation dans nos tirelires, permettant ainsi d'améliorer chaque année les événements organisés par l'Association.

Boxe Française

Un Dampmartois en demi-finale Mondiale de Full contact en Tunisie

Cet été, le 22 août à Gabès en Tunisie, notre sociétaire Cédric VALENTIN, s'est offert le "luxe" d'accepter d'affronter un grand nom de la boxe pied-poing en la personne de Mohamed GALAOUI (multiple champion du monde de kick boxing et boxe thaï) pour une demi finale mondiale de full contact.

Cédric est un grand champion qui n'hésite jamais à relever de gros challenge (pour rappel lors des internationaux de Dampmart, il avait accepté de rencontrer en dernière minute le champion du monde de boxe française) et c'est donc après un entraînement très intense et poussé qu'il s'est rendu en Tunisie et a reçu ainsi que la délégation française, un très bel accueil.

Le combat s'est déroulé dans une arène de 3000 places acquise à la cause du boxeur local, et malgré un très beau et grand combat, qui a ravi les spectateurs et commentateurs, ou le Dampmartois toucha à plusieurs reprises le Tunisien, Cédric s'est incliné aux points.

Mais une fois de plus, il a prouvé qu'un grand champion ne baisse jamais la tête devant les plus grands défis et qu'il faisait partie de l'élite mondiale. Il a reçu les éloges de la presse et des télévisions locales suite à son grand combat.

Profitions donc de ce début de période pour faire une petite rétrospective de l'année précédente riche en résultats et événements : Le "Dampmart Boxe Française" a organisé :

- ses 2^{èmes} internationaux de boxe auxquels ont participé 1 délégation Italienne et 1 Belge, devant un parterre d'environ 450 spectateurs qui s'étaient donnés RDV pour encourager les boxeurs Dampmartois qui affrontaient des champions nationaux et internationaux. A noter la participation à ce gala d'un champion du monde, d'un vice champion, d'un champion d'Europe et de 2 champions nationaux,
- un tournoi pour les jeunes qui a réuni 70 participants,
- le championnat de Seine et Marne, où sur 11 inscrits, nous avons obtenu 7 titres de champion et 4 de vice-champion.

Le club a également conquis 2 titres de champion d'IDF, 3 de



Pesée du combat Valentin/Galaoui en Tunisie, ou le champion pose avec toutes ses ceintures mondiales.

vice champion et s'est distingué dans les championnats nationaux, avec notamment la belle prestation de Léana en demie finale à Nantes.

Pour terminer et comme le souligne le proverbe "jamais 2 sans 3", nous vous informons d'ores et déjà de l'organisation de la nouvelle édition (et 3^{ème} du genre) des internationaux de Dampmart en début d'année prochaine (date à définir), qui verra, entre autres, la participation d'une championne du monde, de champions nationaux et internationaux opposés à nos champions Dampmartois.

RDV à ne manquer sous aucun prétexte. Les informations et renseignements sur cette belle soirée seront bientôt disponibles sur le site de l'association : www.dampmart-bf.fr. Attention : le nombre de places sera limité.

Si vous aussi, vous vous sentez l'âme à relever des défis sportifs ou personnels, et que vous êtes intéressés par la pratique d'un sport de combat aux multiples valeurs, au sein d'un club chaleureux et convivial, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Et n'oubliez pas, essayer la boxe française, c'est l'aimer et l'adopter.

De grands champions viennent s'entraîner à Dampmart, sur la photo on trouve Flavien Albe (champion de France, d'Europe et vice champion du Monde de Kick boxing), Djouada Bel-Kacem (Médaille d'or au Worl Games catégorie poids lourd), Jeremy Charrier (champion d'Europe de kick Boxing)



Tribune libre

Les articles écrits dans cette rubrique le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

Autrement Dampmart

Les difficultés de déplacements, en cette fin d'année, deviennent la préoccupation majeure pour beaucoup d'habitants. L'agacement des Dampmartois, qu'ils soient piétons ou automobilistes, va croissant. Le regroupement des écoles et les nouveaux logements favorisent le stationnement anarchique et augmentent la circulation. La vitesse excessive et les incivilités rendent certains axes très dangereux.

Nous devons repenser, au plus vite, le plan de circulation en concertation avec les différents intervenants en y incluant les projets à venir et surtout l'adapter aux particularités de notre commune.

Notre action au sein du conseil municipal reste la même : porter la parole de tous les habitants, dialoguer, soutenir les bons projets et critiquer ceux qui nous paraissent ne pas aller dans la bonne direction pour l'avenir de Dampmart.

CANAPE André
PASQUIER Yvonne
PRIEUR Jean Pierre
LEDOUX Céline



Etat-Civil

NAISSANCES 2015

CISSE Sarah, Bintou, Ornella	14 août 2015
COLNOT Antonin, Théo	1er septembre 2015
EYMA Liam, André, Christian	1er septembre 2015
FAYEL Méline	30 juillet 2015
LEBOURDAIS Maël, Nicolas, Jacques	4 juillet 2015
LEROUX Ashley, Désirée	1er juillet 2015
MACHADO RIBEIRO Ruben, Filipe	21 août 2015
MAILLET Naëlla, Fathia, Karine	13 juin 2015
MALLIET Clément, Vincent	8 septembre 2015

DÉCÈS

BERTOLIN Simonne Mélanie née VERSABEAU	83 ans
DE CASTRO AMORIM José Laurentino	52 ans
GÉRARD Edmond, Julien	83 ans
GOUPILLOT Hélène Raymonde née CARON	90 ans
LAFONT Jeannine, Hélène, Armande née BRIOT	91 ans
LALLEMANT Jean-Francois, Louis, Maurice	65 ans
MATHÉ Suzanne, Raymonde née PIPART	89 ans
PARCOLLET Solange, Mauricette née TURLURE	92 ans
SARRIC Serge, Fernand	88 ans
SOMMERLADT Emilie Rosalie née ALVAREZ	92 ans

MARIAGES

DJAFER Boubaker et GUILLIER Céline, Audrey, Marlène	26 septembre 2015
MAI-VAN Jean-Baptiste, Bruno, Jean-Philippe, Michel et BRAND Aurélie	13 juin 2015
RENDU Cyrille, Stéphane, Cédric DE ORNELAS Marceline	6 juin 2015

SECURITE

Occupation du terrain de football par les gens du voyage

Des gens du voyage ont choisi d'occuper le terrain de football à côté du gymnase le 15 juin à 23h 30...

Prévenu immédiatement, le maire a rapidement demandé au responsable du camp de quitter les lieux et a porté plainte afin de faire évacuer la vingtaine de caravanes le plus vite possible. Un référé a été déposé auprès du tribunal de Meaux. La commune n'a pas pu actionner la procédure simplifiée d'expulsion dans la mesure où la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, malgré un effort important, n'a pas encore réalisé ses obligations en termes de mise à disposition de terrains à destination des gens du voyage. L'ordonnance du juge prononçant l'expulsion a été signée le 26 juin, laissant aux gens du voyage un délai de 48 h pour évacuer. Le terrain a finalement été remis à disposition des dampmartois le 6 juillet. Les lieux ont été laissés en bon état, sans déchet.

Afin qu'une telle occupation illicite ne se répète pas, un dos d'âne a été réalisé, empêchant l'accès de caravanes.

La Commission sécurité

Point Infos

Sécheresse : informer la mairie de tout préjudice

La sécheresse de ces derniers mois est peut être la cause de fissures sur vos habitations. Pour que la collectivité sollicite la Préfecture de Seine et Marne pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée à la sécheresse sur le territoire de la commune, nous vous invitons à signaler par courrier adressé à Monsieur le Maire, les désordres constatés dans vos habitations.

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015

En cas d'élections en 2016, seules les personnes inscrites en mairie, avant le 31 décembre 2015 pourront participer au vote. Pour vous inscrire, vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie avec les documents suivants : une pièce d'identité et

Fermeture de la poste le lundi matin

A compter du mois de septembre, le bureau de poste de Dampmart est fermé le lundi matin. Les horaires d'ouverture sont désormais du mardi au samedi de 9 h à 12 h.



Vente de sapins à l'esat « la grange au bois »

Soutenez l'intégration par le travail des personnes handicapées, en achetant votre sapin de Noël à l'ESAT « la Grange au Bois ». A partir du samedi 28 Novembre, un grand choix de sapins naturels coupés (Nordmann et Epicéa) sera proposé au public. Vous trouverez sur place : bûches, sacs à sapin, branchages variés et plantes fleuries pour réaliser vos décors de fête.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Ouvertures exceptionnelles les Samedis 29 Novembre – 5 et 12 Décembre 2015
Plus d'infos au 01 60 94 23 11 ou 01 60 94 23 03

ESAT « La Grange au Bois »
24 bis, Av. Raymond Poincaré (direction Provins) 77400 LAGNY SUR MARNE -
Tél : 01 60 94 23 00

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Le recensement se déroulera dans notre commune du 21 janvier au 20 février 2016

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer au moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en Ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE A TOUS

Pour en savoir plus, vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



Mairie de Dampmart

7 rue du Château

Tél. : **01 64 30 13 45**

Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Centre de loisirs – Cantine 01 60 31 13 83



Horaires d'ouverture au public - hors été

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jedi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : (permanence état civil) de 9 h - 12h 30

Le Maire et les adjoints reçoivent les Dampmartois sur rendez-vous

N° URGENTS

MAIRIE DAMPMART	01 64 30 13 45	SAMU SOCIAL	115
SOUS PREFECTURE TORCY	01 60 95 59 77	SOS MEDECIN	0825 33 36 15
COMMISSARIAT LAGNY	01 64 12 68 68	CENTRE ANTIPOISON	01 40 05 48 48
POLICE/GENDARMERIE	17	URGENCE ERDF (Electricité de France)	09 726 750 77
POMPIERS	18	URGENCE GRDF (Gaz de France)	0800 47 33 33
SAMU	15	SOS Carte bleue	0 892 69 08 80
HOPITAL JOSSIGNY	01 61 10 61 10	(groupement des cartes bancaires)	
URGENCES EUROPEENNE	112		

AVIMEJ

Une association d'Aide aux Victimes et Médiation Judiciaire, créée en 1996

Vous avez été victime d'une infraction, violences, agressions sexuelles, escroquerie, vol, abus de confiance, accident de la circulation ? Vous avez, ou vous n'avez pas encore porté plainte au commissariat ou à la gendarmerie, vous rencontrez des difficultés, vous voulez connaître vos droits... Nos juristes, psychologues, et accueillants vous reçoivent. Ils vous informent sur la procédure et l'indemnisation des victimes, vous orientent vers d'autres services si nécessaire (avocats, services sociaux, assurance...), et vous accompagnent dans vos démarches.

Le service d'aide aux victimes travaille en étroite collaboration avec toutes les instances accueillant des victimes et plus particulièrement la police, la gendarmerie, le tribunal...

Accès au Droit

Vous voulez connaître vos droits, vous désirez une information juridique avant d'entreprendre une démarche ? Le service d'aide :

Donne à tout citoyen une information quant à ses droits et aux actions qu'il peut entreprendre.

Informe et oriente toute personne dans les démarches de toute nature.

Aide les personnes à présenter un dossier en vue d'obtenir l'aide juridictionnelle et le concours d'un avocat.

Propose le cas échéant, les recours à une solution amiable de règlement des problèmes devant le conciliateur.

Permanences sur RDV :

Lagny-sur-Marne - Maison des services Publics - Rue des Tanneurs

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 14h à 17h30 et tous les jeudis de 14h à 17h30

Contact 01 64 12 74 00

Thorigny-sur-Marne - Mairie - I, Rue Gambetta

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 9h30 à 12h30

Contact 01 60 07 89 20

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE



est valide 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Navette hebdomadaire

« Nous vous rappelons que le dernier vendredi de chaque mois, il a été décidé de mettre en place un autocar de 15 places maximum à destination du Marché de Lagny sur Marne.

Les autres vendredis le circuit habituel est inchangé.

Une participation de 2 euros aller/retour est demandée.

La vente de tickets se fait à l'accueil de la Mairie.

Les forfait Améthyste et carte pass local donnent la gratuité aux porteurs de celles-ci. »

Circuits

ALLER

9 h 30	Les Lions
9 h 32	Eglise
9 h 35	Hazard (bâtiment)
9 h 37	Lambuis
9 h 39	Juliette Vadel
9 h 42	Daniel Leduc
9 h 50	Intermarché
9 h 55	Franprix
10 h 00	Marché de Lagny sur Marne



RETOUR

11 h 00	Marché de Lagny sur Marne
11 h 10	Intermarché
11 h 15	Franprix
11 h 25	Les Lions
11 h 30	Eglise
11 h 33	Hazard (bâtiment)
11 h 35	Lambuis
11 h 37	Juliette Vadel
11 h 40	Daniel Leduc
11 h 45	Place des Ormes

